

Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative					
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt de la Coleraie du Volcan				
Catégorie de propriétaire	Collectivité départementale				
Numéro du ou des départements de situation	974 - LA REUNION				
N° ONF de la région nationale IFN de référence					
DRA ou SRA de référence	Réunion				
Période d'application		année			
Année début aménagement	2002				
Année échéance aménagement	2016				
Détail des forêts aménagés					
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale			
basse vallée	F24572B	373,6374	enclos	F24527I	10 165,1621
hauts de sainte-rose	F24524F	163,8620	hauts-de-sainte-rose	F24534P	1 473,3223
littorale de saint-philippe	F24517Y	220,5166	mare longue	F24529K	191,3426
mare longue	F24541W	424,1209	plaines du volcan	F24536R	5 488,4004
sainte-rose	F24548D	60,1089	sainte-rose	F24533O	117,0304
tremblet	F24522D	851,2199	volcan sud	F24547C	4 138,1763
Surfaces de l'aménagement					
Surface cadastrale	23 666,8998 ha				
Surface retenue pour la gestion	23 479,93 ha				
Surface boisée en début d'aménagement	21 815,39 ha				
Surface en sylviculture de production	344,54 ha				
Surface hors sylviculture de production	23 135,39 ha				

La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	nul sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales					
Production ligneuse	nul ou sans objet 23 133	faible	moyen 347	fort	23 480
Ecologie		ordinaire	reconnu 900	fort 22 580	23 480
Paysage, accueil, eau potable		local	reconnu 900	fort 22 580	23 480
Protection contre les risques naturels	nul ou sans objet	faible	moyen 23 480	fort	23 480
Cadre réglementaire	surface concernée				
Forêt de protection (foncière)					
Coeur de parc national	22 502 ha				
Réserves naturelles nationales ou régionales					
Réserve biologique intégrale (RBI)	21 087 ha				
Réserve biologique dirigée (RBD)	1 545 ha				
Arrêté de protection de biotope					
Site classé					
Monuments historiques inscrits					
Monuments historiques classés					
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	1 222 ha				

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	978 ha
Parc naturel régional	
Charte Forestière de Territoire	
Natura 2000 habitats (ZSC)	
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	
ZNIEFF de type I	22 824 ha
ZNIEFF de type II	1 078 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	
Déséquilibre grande faune / flore	
Incendies	15 700 ha
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée
volcan : piton de la fournaise	15 700 ha

Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Bois de couleur de la forêt humide de basse et moyenne altitude	17
Bois de couleur de la forêt humide de montagne	31
Cryptoméria du japon	1
Espèces indigènes de la végétation éricoïde	32
Espèces exotiques diverses	8
Tamarin des hauts	11
TOTAL	100 %

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	344,54	3 413,68
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets		
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière		
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)		
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	23 135,39	21 627,38
TOTAL	23 479,93	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Bois de couleur de la forêt humide de basse et moyenne altitude	basse altitude	233.69	67,8	110	50
Espèces exotiques diverses		110.85	32,2	60	50
TOTAL		344,54			

surface égale à surface en sylviculture

CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	26,44 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	
	Total	
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	500,00 ha
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	20 968,00 ha
	Total	21 468,00 ha

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Sans objet - aucun site Natura 2000

Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée	
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production	4,0 m3/ha/an

Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement	
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	1,0 m3/ha/an